NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

« Mon village au clocher aux maisons sages… » : Le Tignet dans les Alpes Maritimes (06)





Le Tignet

• Voir sur la carte administrative de Provence-Alpes-Côte d'Azur
• Voir sur la carte topographique des Alpes-Maritimes
• Voir sur la carte administrative de France
• Voir sur la carte topographique de France

modifier

Le Tignet est une commune française située dans le département des Alpes-Maritimes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ses habitants sont appelés les *Tignetans*.

☐

Sommaire

- 1 Géographie
  - 1.1 Localisation
  - 1.2 Géologie et relief
  - 1.3 Sismicité
  - 1.4 Hydrographie et les eaux souterraines
  - 1.5 Climat
  - 1.6 Voies de communications et transports
    - 1.6.1 Voies routières
    - 1.6.2 Transports en commun
- 2 Toponymie
  - 2.1 Intercommunalité
- 3 Urbanisme
  - 3.1 Typologie
  - 3.2 Occupation des sols
- 4 Histoire
- 5 Politique et administration
  - 5.1 Tendances politiques et résultats
  - 5.2 Liste des maires
  - 5.3 Budget et fiscalité 2016

- 6 Population et société
  - 6.1 Démographie
    - 6.1.1 Évolution démographique
    - 6.1.2 Pyramide des âges
- 7 Économie
  - 7.1 Entreprises et commerces
    - 7.1.1 Agriculture et productions diverses
    - 7.1.2 Tourisme
  - 7.2 Commerces et services
  - 7.3 Enseignement
  - 7.4 Santé
  - 7.5 Cultes
- 8 Culture locale et patrimoine
  - 8.1 Lieux et monuments
  - 8.2 Héraldique
- 9 Personnalités liées à la commune
- 10 Notes et références
  - 10.1 Notes
  - 10.2 Références
- 11 Voir aussi
  - 11.1 Bibliographie
  - 11.2 Articles connexes
  - 11.3 Liens externes

Géographie

Localisation

Située à la limite ouest du département, la commune du Tignet est séparée du département du Var par le fleuve côtier Siagne.

Représentations cartographiques de la commune



Carte OpenStreetMap



Carte topographique

Géologie et relief

Le col dit de Collebasse est le point le plus élevé du Tignet.

La montagne la plus proche de Le Tignet est La Croix de Cabris[1],[2].

Sismicité

Commune située dans une zone de sismicité moyenne[3].

Hydrographie et les eaux souterraines

Cours d'eau sur la commune ou à son aval[4] :

- fleuve côtier la Siagne,
- rivière le Biançon,
- la font du roure,
- ruisseau le riou.

Le Tignet dispose de la station d'épuration intercommunale de Peymeide d'une

capacité de 20 000 Équivalent-habitants[5].

Climat

Climat classé Csb dans la classification de Köppen et Geiger[6].

Article détaillé : Climat des Alpes-Maritimes.

Voies de communications et transports

Voies routières

Le Tignet est situé à 10 km à l'ouest de Grasse, entre Spéracèdes et Saint-Cézaire-sur-Siagne, par la départementale D13.

Transports en commun

- Transport en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Commune desservie par le réseau "Sillages"[7].

Toponymie

Selon les historiens, le nom « Tignet » aurait pour origine le nom donné à leur camp par les Romains « Castrum de Antinhaco »[8],[9].

Intercommunalité

Commune membre de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

Urbanisme

Typologie

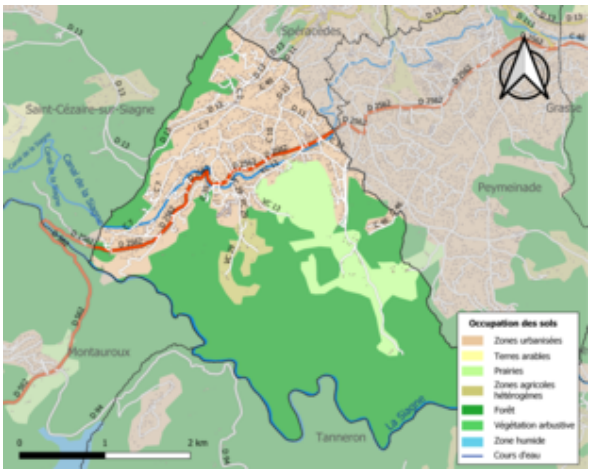
Le Tignet est une commune urbaine[Note 1],[10]. Elle fait en effet partie des communes denses ou de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'Insee[11],[12]. Elle appartient à l'unité urbaine de Nice, une agglomération intra-

départementale regroupant 51 communes[13] et 942 886 habitants en 2017, dont elle est une commune de la banlieue. L'agglomération de Nice est la septième plus importante de la France en termes de population, derrière celles de Paris, Lyon, Marseille-Aix-en-Provence, Lille (partie française), Toulouse et Bordeaux[14],[15].

Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction de Cannes – Antibes, dont elle est une commune de la couronne[Note 2]. Cette aire, qui regroupe 24 communes, est catégorisée dans les aires de 200 000 à moins de 700 000 habitants[16],[17].

Un plan local d'urbanisme est en cours d'établissement[18].

Occupation des sols[modifier | modifier le code]



Carte de l'occupation des sols de la commune en 2018 (CLC).

L'occupation des sols de la commune, telle qu'elle ressort de la base de données

européenne d’occupation biophysique des sols Corine Land Cover (CLC), est marquée par l'importance des forêts et milieux semi-naturels (56,1 % en 2018), néanmoins en diminution par rapport à 1990 (59,6 %). La répartition détaillée en 2018 est la suivante : forêts (56,1 %), zones urbanisées (30,3 %), prairies (11 %), zones agricoles hétérogènes (2,5 %)[19].

L'IGN met par ailleurs à disposition un outil en ligne permettant de comparer l’évolution dans le temps de l’occupation des sols de la commune (ou de territoires à des échelles différentes). Plusieurs époques sont accessibles sous forme de cartes ou photos aériennes : la carte de Cassini (XVIII^{e} siècle), la carte d'état-major (1820-1866) et la période actuelle (1950 à aujourd'hui)[20].

Histoire

Un habitat fortifié dénommé Le Tignet est mentionné durant la première moitié du XIII^{e} siècle[21]. Le Tignet aurait (?) été un fort templier[22],[23],[24]. Mais le « Castellaras » château garnison qui fut construit à la fin du XII^{e} siècle parfois dénommé «château des Sarrazins» ou «château des Templiers» ne semble avoir aucun rapport ni avec les uns ni avec les autres[25].

Ce que l'on peut vérifier, c'est la présence des ruines du Castellaras et, à l'est du hameau des Voyans, on note également les débris du château, du village et de la chapelle du Tignet médiéval ..

source : wikipedia

photo : D.R.